

LA VOIX

Paroisses de : SIBRET - MORHET CHENOOGNE



23^{ème} année

Unité pastorale de Vaux-sur-Sûre

Abbé Philippe MEYER, curé
Place du Marché, 5 (V/S)
[0493/83.48.76]

Abbé Charlemagne TIEBREY
Remoiville, 8 (V/S)
[0466/17.58.37]

**Numéros 285 et 286
Juillet et août 2024**



**Année A
S. Matthieu**



MESSES DOMINICALES POUR NOTRE U.P. DE VAUX-SUR-SÛRE

	LES SAMEDIS	LES DIMANCHES
Sem. 01	18H00 : Nives – 18H00 SIBRET	09H30 : Juseret – 11H00 : Rosières et Grandru
Sem. 02	18H00 : Nives – 18H00 : MORHET	09H30 : Hompré – 11H00 : Vaux-sur-Sûre et Assenois
Sem. 03	18H00 : Nives – 18H30 : Remichampagne	09H30 : Lescheret – 11H00 : SIBRET et Bercheux
Sem. 04	18H00 : Nives – 18H00 ; CHENOOGNE	09H30 : Remoiville – 11H00 : Vaux-sur-Sûre et Assenois
Sem. 05	<i>Les messes de la 5^{ème} semaine sont réparties en fonction de l'actualité du moment</i>	

ERRATUM : sur le bulletin 284 de juin, veuillez lire pour le samedi 29 juin que la messe anticipée du 13^e dimanche ordinaire B sera célébrée naturellement à **18H00 (MORHET)** et non 10H30 comme inscrit. Merci d'apporter cette modification.



Très bonnes vacances à vous toutes et tous !



UN TEMPS BENI

Que l'on ait choisi pour l'été un séjour à la montagne ou en bord de mer, que l'on reste chez soi, ou que l'on voyage en pays étranger, il est bon de se rappeler que la période des vacances est d'abord un temps de vacance: non pas un vide où l'on s'ennuie et que l'on entreprend de combler de cent façons, en absorbant des nourritures, des images, des loisirs, mais une disponibilité, un accueil de l'imprévu et au nouveau. C'est aussi le moment où chacun se vide, s'allège de ses peines et inquiétudes, dépose son fardeau avec confiance, se dégage de l'affairement quotidien.

L'opposé d'une vie active n'est pas une vie passive - de spectateur ou de consommateur - mais une vie contemplative. On passe de la paresse et du farniente à l'attention vive: tout ce qui apparaît, tout ce qui nous entoure mérite notre regard et nos égards. L'étonnement et l'émerveillement peuvent surgir. Tous nos sens s'ébrouent, d'autant plus que nous cherchons moins à maîtriser, à accaparer: le regard se lave, l'oreille s'ouvre, l'odorat se purifie, le toucher retrouve sa délicatesse... Nous allons vers des sensations subtiles, capables de réveiller notre âme, de la réjouir aussi.

Délivrés d'un emploi du temps strict, nous pouvons goûter l'instant présent. Au lieu de nous projeter sans cesse dans le futur ou d'être happés par l'extérieur, nous avons la rare possibilité de retrouver une assise. La présence à soi-même: "habitare secum", "habiter avec soi", selon la formule monastique.

C'est également l'occasion de retrouver l'esprit de simplicité, la fraîcheur de l'être. Il est tant de plaisirs et d'agrément qui ne sont pas coûteux et ne nécessitent pas de moyens sophistiqués, comme de marcher dans la nature, de s'asseoir et d'écouter le bruit du vent, de ramasser des coquillages ou des cailloux, de converser avec des ami(e)s ou de saluer un passant, de se baigner dans une rivière, de faire un château de sable, de préparer un repas sur l'herbe, d'observer les insectes, de fredonner une chanson, de cueillir des fruits, de préparer des confitures... Il suffit de le faire pleinement avec attention.

Le temps des vacances est véritablement béni parce qu'il invite à la bénédiction. Comment ne pas éprouver de gratitude envers la beauté du monde et son émouvante diversité? Devant les vagues inlassables ou l'impétuosité du torrent, sous le ciel étoilé ou les cimes enneigées, dans le froissis des blés ou l'odeur de la terre après l'orage, on est naturellement porté à la louange. [...]

(Jacqueline KELEN, écrivaine : Revue "Prier", juillet-août 2007, p. 30).

Sam. 06 juillet 24 (18h00)	SIBRET
14^e dimanche ordinaire de l'année B	
<i>Lectorat : Myriam LAMOLINE</i>	

- **M.an.** pour Albert DENGIS ; pour Armil GLAUDE et Marcelle ROBERT, Elise et Origène ROBERT ; pour Esther NICAISSE ; pour Anna WERNER, Marcel et André HARZEE ; pour Maurice LAMOLINE
- **M.ch.** pour Joseph DUMONT et Marie-Louise LEONARD ; pour les défunts famille SCHROYENS-VANHOVE ; pour Emile BECHOUX et défunts famille BECHOUX-CONTOR ; pour les défunts familles MOUREAU-PULFER, THIRY-DIDERICHE, René MOUREAU et Marie-Denise THIRY
- **M. fondées** pour Marie-Thérèse HORMAN ; pour Maria CORDONNIER ; pour Berthe BECHET Vve PIERRE : pour les défunts familles GIOT-PIRON et AUBRY-GIOT

Sam. 13 juillet 24 (18h00)	MORHET
15^e dimanche ordinaire de l'année B	
<i>Lectorat : Fernande THIRY</i>	


- **M.an.** pour Joseph COPE ; pour José WAGNER
- **M.ch.** pour Sophie DEFOSSE ; pour Renée LAMBERT et Léon MARTIN, Marie-Esther ANDRE et Germain THIRY ; pour Carine THIRY, Louis THIRY et Marie-Thérèse CHOFFRAY, Célestin et François GUILLAUME, Marie et Arthur ZEVENNE ; pour Willy LHOAS, Marie-Henriette SERVAIS, Benoît LHOAS, René CLOTUCHE, Mimie LHOAS, Gaby et Léon LHOAS
- **M. fondée** pour Charles THIRY

Sam. 20 juillet 24 (18h00)	SIBRET
16^e dimanche ordinaire de l'année B	
<i>Lectorat : Thomas DUMONT</i>	

- **M.an.** pour René VONER ; pour Barthélemy LEONARD et Léa MERGEAI, les défunts famille GLAUDE-LEONARD
- **M.ch.** pour Jean-Emile MARTIN et Gabrielle BECHET ; pour les défunts famille PIERRE-WEYRICH ; pour les défunts des familles JACOB-GUIOT, GILLARD-HENNEAUX, GILLARD-HASTRAY, GILLARD-NOËL, Léon JACOB, Lucien

GILLARD, Aimée, Jacques, Daniel et Philippe GILLARD, Charly SCHLOUNE, Jean DABE ; pour les défunts familles BOEUR-SABUS et SABUS-THOMAS, Albine THOMAS et Auguste SABUS ; pour Marcel PASCAL et Maria LOUIS

- **M. fondées** pour Maria CORDONNIER ; pour Berthe BECHET Vve PIERRE ; pour les défunts famille GIOT-PIRON et AUBRY-GIOT

	Dimanche 21 juillet 23 (10H30) - GRANDRU Fête nationale belge : office en présence des autorités communales Te Deum
---	--

Paroisse de Bastogne Le samedi (18H30) : église Saint Pierre Le dimanche 08H30 : chez les Conceptionnistes 09H30 : messe à Saint François 11H00 : messe à Saint Pierre
--

Sam. 27 juillet 24 (18h00)	CHENOEGNE
17^e dimanche ordinaire l'année B	
<i>Lectorat : Jean-Louis PECHON</i>	

- **M.an.** pour René BOUVY, Marie-Louise INCOUL et leur petit fils Pierre-Yves
- **M.ch.** pour les défunts famille COPINE-ANTOINE ; pour Maria LANNERS, Fernand COLLARD, Julie SIMON, pour Victorin et Jacques TALBOT
- **M.ch. (Si)** pour Albert WILLOT, Marguerite ZABUS, Jean-Louis WILLOT et Eléodore TABART, Julienne PIROTTE



MOIS D'AOÛT 2024 (N° 286)



Sam. 03 août 24 (18h00)	SIBRET
18^e dim. ordinaire de l'année B	
<i>Lectorat : Thomas DUMONT</i>	

- **M.an.** pour Janine LIEGEOIS et Louis HENKINET, les défunts HENKINET-LIEGEOIS ; pour Albine THOMAS et Auguste SABUS, les familles SABUS-THOMAS et BOEUR-SABUS ; pour André LESCEUX, Léon PAQUAY et Maria MAYON, leurs enfants René, Janine, Marie-Thérèse, Josette, Denise, Louis et Nelly ; pour Madeleine HORMAN
- **M.ch.** pour les défunts familles LUTGEN-NIELEN, LUTGEN-STILMANT et Stéphane ; pour les défunts familles Robert GEORGES et GEORGES-REMIENCE ; pour les défunts famille ANNET-ROSMAN et Guillaume ANNET ; pour la famille DESSET-LOUIS, Adrien DESSET et Marie-Henriette LOUIS, Amélie DESSET, Marie-Rose DESSET, Nicole CLEMENT
- **M. fondées** pour Berthe BECHET vve PIERRE ; pour les défunts familles GIOT-PIRON et AUBRY-GIOT

Sam. 10 août 24 (18h00)

MORHET

19^e dimanche ordinaire de l'année B

Lectorat : Jean-Emile GRESSE

- **M.an.** pour Adèle STOFFEL et Albert BOCKHOLTZ ; pour Lucie FALLA
- **M.ch.** pour les défunts familles JACOB-GUIOT, GILLARD-HENNEAUX, GILLARD-HASTRAY, GILLARD-NOËL, Lucien, Jacques, Daniel et Philippe GILLARD, Léon JACOB, Charly SCHLOUNE, la famille DABE-LACHAPELLE, Robert et Jean DABE, la famille BELLIN-LACHAPELLE et Josiane
- **M. fondée** pour Charles THIRY

Mercredi 14 août 24 (18h00)

REMIENCE (chapelle)

Veille de l'Assomption de la Vierge Marie de l'année B

Lectorat : Marie-Lise DEWILDE



Messe enregistrée et diffusée le lendemain à 09 heures sur Studio S

- **M.an.** pour Augusta FRANCK ; pour Joseph COLLARD, Elina DELIGNERE, Alphonse RENARD, Marguerite HERIN ; pour Marie-Laure CLOTUCHE, Albert CLOTUCHE et Georgette BOULANGER ; pour Marie-Françoise SKA, Jean et Eloi SKA ; pour Régina ROBIN et les défunts de la famille LALOY-ROBIN
- **M.ch.** pour Sophie DEFOSSE ; pour Jean-Claude COUPEZ ; pour Xavier ROBIN et Adèle COLLARD, Francis ROBIN

Dim. 18 août 24

20^e dimanche ordinaire de l'année B

PAS DE MESSE → *vacances du clergé local*

Paroisse de Bastogne

Le samedi (18H30) : messe à Saint Pierre

Le dimanche

08H30 : chez les Conceptionnistes

09H30 : messe à Saint François

11H00 : messe à Saint Pierre

Pour les personnes qui assisteraient à la messe anticipée de **REMICHAMPAGNE**, en août et septembre, l'office est décalé à **19H15** au lieu de 18H30 .

Sam. 24 août 24 (18h00)

CHENOEGNE

21^e dimanche ordinaire l'année B

Lectorat : Marylène DEHEZ

- **M.an.** pour Jean-Louis WILLOT
- **M.ch.** pour les défunts famille COPINE-ANTOINE ; pour les défunts famille SCHIERTZ-LOUIS et Albert SCHIERTZ ; pour Maria LANNERS, Fernand COLLARD, Gabrielle THILL, Raymond et Henri DELPERDANGE

Sam. 31 août 24 (18h00)

SIBRET

22^e dimanche ordinaire l'année B

Lectorat : Myriam LAMOLINE

- **M.an.** pour Albin COP, Anne-Marie ADAM et défunts famille COP-ADAM, Hector HENIN, Simone LECOMTE, Gérard HENIN et défunts famille HENIN-LECOMTE ; pour Andrée et Liliane DETERME

- **M.ch.** pour les défunts des familles PIRON-LAFALISE, SCHMITZ-BURNOTTE et PIRON-SCHMITZ ; pour les défunts famille PEKUS-DOUCET ; pour les défunts familles PIERLOT-JACQMIN et GOURDANGE-RASKIN ; pour les défunts familles BOEUR-SABUS et SABUS-THOMAS, Albine THOMAS et Auguste SABUS ; pour Louise et Esther NICAISSE ; pour les défunts famille LONCHAY-VERBOIS et Jacques LONCHAY
- **M.fondées** pour Berthe BECHET Vve PIERRE ; pour les défunts familles GIOT-PIRON et AUBRY-GIOT

Quelques annonces et informations générales

1. Préparation au baptême : mercredi 21 août 2023 à 20h00 s'inscrire via le numéro 0493.83.48.76

2. Nos joies (juillet et août 2024) pour nos trois paroisses spécifiques TROIS baptêmes

- ➤ ❖ Dim.30 juin (14H30) – MORHET – Nylia **JEAN**, enfant de Simon et de Madison **LAMOTTE**
- ❖ Sam. 27 juillet (16H00) – SIBRET – Jade **MOUTON**, enfant de Jacques et de Laura **LAFALIZE**
- ❖ Sam. 03 août (16H30) – MORHET – Firmin **LALOY**, enfant de Damien et de Gwénaël **MARCHAND**

DEUX mariages ou bénédictions

- ❖ Sam.20 juillet (16H30) – REMIENGE – Coline **LECOQ** et Benjamin **PIGNON**
- ❖ Sam.17 août (14H00) – MORHET – Valentine **GREGOIRE** et Gaëtan **ALBERT**

3. Intentions de prière du Pape François pour les mois de juillet et août 2024

(Juillet) Prions pour que le sacrement de l'onction des malades donne aux personnes qui le reçoivent, ainsi qu'à leurs proches, la force du Seigneur, et qu'il soit de plus en plus pour tous un signe visible de compassion et d'espérance.

(Août) Prions pour que les dirigeants politiques soient au service de leur peuple ; qu'ils oeuvrent en faveur du développement humain intégral et du bien commun, tout en se souciant de ceux qui ont perdu leur emploi et en donnant la priorité aux plus pauvres.

4. L' Année 2025 intitulée Année sainte (tous les 25 ans)

Extraits du Journal « L'Avenir du Luxembourg » du 14 mai 2024 page 13 et du Journal « La Libre Belgique » du 15 mai 2024 n°136

Un vade-mecum (l'Avenir) – un mode d'emploi (la Libre) pour obtenir le pardon des péchés.

Alors que plus de 30 millions de pèlerins sont attendus à Rome pour le jubilé ordinaire de 2025, l'Église publie un mode d'emploi.

Le Vatican a publié lundi 13 mai un vade-mecum destiné aux fidèles souhaitant obtenir le pardon de leurs péchés, notamment en effectuant un pèlerinage ou encore à travers des « œuvres de miséricorde et de pénitence ». « Les fidèles réellement repentis (...) obtiendront du trésor de l'Église une pleine indulgence, la rémission et le pardon de leurs péchés », explique le cardinal Angelo De **DONATIS**, (1) qui occupe la fonction de pénitencier majeur, dans un communiqué du Vatican.

Ces explications sont publiées en amont du jubilé ordinaire de 2025, une Année sainte au cours de laquelle quelques 32 millions de pèlerins du monde entier sont attendus à Rome.

En effet, à cette occasion, l'indulgence plénière – le pardon des péchés – est accordée à certaines conditions. C'est le pape Boniface VIII qui avait institué en 1300 cette tradition à Rome.

Pèlerinages

D'où cette mise au point lundi du Vatican, qui liste « les conditions de la concession et de la réception de l'indulgence » pendant le jubilé, même si les voies ordinaires d'obtention de l'indulgence restent en vigueur, notamment la confession des péchés.

Les fidèles pourront en bénéficier s'ils effectuent un pèlerinage à Rome dans l'une des quatre basiliques papales (Saint-Pierre au Vatican, Saint-Jean-de-Latran, Sainte-Marie-Majeure, Saint-Paul-hors-les-Murs) ou en Terre sainte dans l'une des trois basiliques (Saint-Sépulcre de Jérusalem, la Nativité à Bethléem ou l'Annonciation à Nazareth).

Les fidèles peuvent alternativement rendre visite à « *un lieu jubilaire* », à Rome, Assise (la ville de saint François en Ombrie) ou Padoue (la ville de saint Antoine en Vénétie), où « *ils vivront un temps convenable d'adoration eucharistique* ».

Alternatives

Ceux qui ne peuvent pas se déplacer ne sont toutefois point oubliés puisqu'ils peuvent obtenir l'indulgence « en participant pieusement aux missions populaires, aux exercices spirituels, ou à des rencontres de formation sur les textes religieux ou alors « en visitant durant un temps suffisant les personnes en difficultés (infirmes, prisonniers, vieillards isolés, handicapés ...) ».

Autre solution : participer à « *des initiatives qui mettent en œuvre concrètement et généreusement l'esprit de pénitence* », par exemple en retrouvant « *la valeur pénitentielle du vendredi, en s'abstenant, au moins durant une journée, de distractions futiles (réelles ou virtuelles, véhiculées par les médias et les réseaux sociaux), de consommation superflue, ainsi qu'en attribuant une somme d'argent aux pauvres* ».

Les indulgences ont une réputation sulfureuse au sein de la chrétienté depuis l'époque où elles étaient vendues contre espèces sonnantes et trébuchantes, l'une des causes du schisme entre catholiques et protestants.

(1) Cardinal né le 04 janvier 1954 (70 ans) à Casarone (Italie). Il fut créé cardinal par le pape François le 28 juin 2018 occupant la fonction de vicaire de Rome et archiprêtre de la basilique Saint-Jean-de-Latran. Le 06 avril de cette année, il est nommé pénitencier majeur du pape.

5. Une nouvelle ASBL a été créée en décembre dernier sous l'intitulé « **Unité Pastorale de Vaux-sur-Sûre** » en abrégé *UP Vaux /s/Sûre ASBL* N° d'entreprise **10 0386 9925** Moniteur belge *23479505* dépôt : le **23-12-2023**

Vous pouvez consulter et/ou télécharger les dispositions statutaires (PDF) sur notre site : www.lavoix.be en page 3 « Bulletins – documents téléchargeables »

6. Personnes pour le lectorat et les recommandations d'octobre 2024/2025

- Madame Marie-Claire **MAJERUS** veut bien reprendre la tâche d'Andrée **DELPERDANGE** à CHENOEGNE.
- Pour MORHET, Monsieur Damien **MARS** veut bien être un nouveau lecteur à partir de septembre.

Si d'autres personnes veulent se manifester, elles seront toujours les bienvenues.